

Jeunesse

Fonds d'aide aux jeunes

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) concerne les jeunes de 18 à 25 ans qui rencontrent, pour de multiples raisons, des difficultés à s'insérer dans la vie professionnelle. Il s'agit d'un fonds départemental (hors Métropole de Rouen) dont la gestion est partiellement confiée aux Missions locales. Les demandes peuvent être formulées par les jeunes auprès des Missions locales, des CMS ou des CCAS.

En Seine-Maritime le FAJ apporte chaque année des aides à des jeunes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle, résidant en dehors de la Métropole de Rouen, que ces aides leur soient attribuées très ponctuellement ou de manière plus durable, pour soutenir leur projet d'insertion ou les aider à faire face à des besoins urgents de première nécessité.

- [Plaquette d'information Fonds d'Aide aux Jeunes](#)
-

Initiative pour l'emploi des jeunes

Pôle emploi propose un accompagnement spécifique dans le cadre d'un dispositif national, l'A.I.J. (Accompagnement Intensif Jeunes).

Cet accompagnement a une durée maximale de 6 mois. Il s'adresse à des jeunes suivants les critères suivants :

- Avoir moins de 26 ans
- N'être ni en emploi, ni en formation, ni scolarisé
- Être inscrit comme demandeur d'emploi
- Ne pas être accompagné par une autre structure (par exemple une Mission Locale).

Cette action comprend des rencontres régulières et intensives, entretiens physiques, visioconférences, échanges par mail. Elle n'est pas rémunérée/

Les prescripteurs peuvent être l'ensemble des partenaires ainsi que les conseillers emploi.

Pour plus d'information, cliquez sur l'image:

Jeunesse

PÔLE EMPLOI AU SERVICE DES JEUNES

Bénéficiez d'un conseiller personnel pour vous accompagner pas à pas vers et dans l'emploi.

INTÉGREZ LE DISPOSITIF
«Initiative pour l'Emploi des Jeunes», spécialement conçu pour vous, il s'adapte à vos besoins et à votre situation.

J'ai moins de 26 ans,
 ↓
JE SUIS DEMANDEUR D'EMPLOI
JE NE SUIS PAS EN EMPLOI, SCOLARISÉ, EN FORMATION
 ↓
JE CONTACTE MON CONSEILLER SUR PÔLE-EMPLOI.FR
MON ESPACE EMPLOI
 RUBRIQUE «MES ÉCHANGES AVEC PÔLE EMPLOI»
 ↓
J'INTÈGRE L'ACCOMPAGNEMENT

POLE-EMPLOI.FR



Un accompagnement personnalisé pour les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans, spécialement conçu pour vous, il s'adapte à vos besoins et à votre situation.

Missions locales

La mission locale est un espace d'intervention au service des jeunes. Chaque jeune accueilli bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches. Les structures d'accueil doivent apporter des réponses aux questions d'emploi, de formation mais aussi sur le logement ou la santé.

Chaque jeune, selon son niveau, ses besoins, ses difficultés peut bénéficier de réponses individualisées pour définir son objectif professionnel et les étapes de sa réalisation, pour établir son projet de formation et l'accomplir, pour accéder à l'emploi et s'y maintenir.

La mission locale intervient dans l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans tous les domaines : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture et d'accompagnement pour aider les jeunes de 16 à 25 ans à résoudre l'ensemble des problèmes que pose leur insertion sociale et professionnelle.

L'objectif des missions locales est de favoriser la concertation entre les différents partenaires pour construire des actions adaptées aux besoins des jeunes et aux réalités locales.

Les Missions Locales en Seine-Maritime :

Mission Locale	Adresse	Téléphone/Mail
Mission locale de l'Agglomération Rouennaise	33 avenue Champlain 76038 ROUEN Cedex	02.32.81.63.70 mission.locale@ml-rouen.as
Mission locale d'Elbeuf	Maison de la Formation et de l'Emploi 25 rue Camille Randoing 76500 ELBEUF	02.32.96.44.30 infos@ml-elbeuf.org

Jeunesse

Mission locale Caux Seine Austreberthe	20 rue Carnot, 76190 YVETOT École Flaubert, rue Pierre Leroux, 76580 LE TRAIT	02.35.95.01.43 contact@mission-locale-csa
Mission locale Le Havre Estuaire Littoral	5 rue Miroglio 76620 LE HAVRE	02.35.43.53.95 contact@ml-lehavre.fr
Mission locale Pays de Caux Vallée de Seine	Maison des Compétences Parc d'Activité du Manoir 76170 LILLEBONNE	02.35.38.19.89 mission.locale@ml-lillebonne
Mission locale Dieppe Côte d'Albâtre	8 avenue Normandie Sussex BP 98 76203 DIEPPE Cedex	02.35.84.96.56 mldca@mldieppe.org
Mission locale du Talou	2 Place de l'Église 76950 LES GRANDES VENTES	02.35.85.99.85 mlr@talou.org

Le site de l'Association Régionale des Missions Locales de Normandie :

La Garantie Jeunes

Un dispositif pour les jeunes en grande précarité. La Garantie Jeunes, applicable à tout le département, s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation et, de ce fait, se trouvent en situation de grande précarité (15% des jeunes en France). La Garantie Jeunes permet de bénéficier d'une part, d'un accompagnement renforcé vers l'emploi dans le cadre d'un « contrat d'engagements réciproques » avec la Mission locale et, d'autre part, d'une garantie de ressources sous la forme d'une allocation forfaitaire égale au montant du RSA pour une personne seule (voir: <https://www.seinemaritime.fr/guide/vos-services/emploi-et-insertion/ariane76/le-rsa/> .)

La motivation, critère essentiel. La Garantie Jeunes ne constitue ni un droit ni une prestation. La motivation et la disponibilité des jeunes à s'engager dans un parcours d'accompagnement restent les critères essentiels de sélection pour intégrer le dispositif. Les jeunes devront être assidus sur la phase collective d'ateliers mis en place par les Missions locales pendant les quatre à six premières semaines d'accompagnement, l'objectif étant qu'ils soient en situation professionnelle aussitôt après cette phase collective.

La place du Département dans ce dispositif. La Garantie Jeunes est un dispositif de l'Etat, financé par lui. Toutefois, le Département, de par ses compétences en matière de solidarité et en raison de son action en faveur de la jeunesse, est un acteur majeur de la mise en œuvre de ce dispositif en Seine-Maritime. A ce titre, le Département a décidé d'apporter un soutien prioritaire en direction des jeunes BRSA de moins de 25 ans et des jeunes sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance. Pour ce public, une orientation prioritaire vers la Garantie Jeunes a été convenue avec les Missions Locales.

Les travailleurs sociaux du Département sont sensibilisés aux situations des jeunes et peuvent les orienter vers la Mission Locale, participent avec eux aux ateliers menés pour accompagner les jeunes.

RSA

- [Le RSA Jeunes : fiche pratique](#)

Jeunesse

En savoir plus

Fond d'Aide aux Jeunes (FAJ)

- [Formulaire Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes](#)
- [Fonds Départemental d'Aide Aux Jeunes : demande de versement à un tiers](#)
- [Fonds Départemental d'Aide aux Jeunes : formulaire CASU](#)
- [Règlement Fonds d'Aide aux Jeunes Département](#)
- [Règlement Fonds d'Aide aux Jeunes Metropole Rouen Normandie](#)

Garantie Jeunes

- [Orientation des jeunes BRSA de moins de 25 ans vers la Mission Locale](#)
- [Fiche de liaison](#)